

de ne pas assister à de l'obstruction stupide. Quand en a-t-il été témoin au Parlement? A moins qu'il n'utilise un service d'écouteurs à son bureau, il n'a certainement pas entendu d'obstruction dans cette Chambre. Il est maintenant parti arranger les choses, comme quelqu'un l'a dit. Peut-être ne peut-il pas même faire cela.

Que le gouvernement propose des mesures sérieuses, comme l'a déjà dit un autre député, il verra alors si les partis de l'opposition retardent le travail de la Chambre. Que le gouvernement présente un bill sensé tendant à remédier à la crise du logement dans notre pays et à supprimer la taxe de 11 p. 100. Les députés ministériels pourront alors prendre la mesure de l'opposition de ce côté-ci de la Chambre. Que le gouvernement se dispense de présenter des projets de loi où des dispositions qui lui tiennent à cœur sont dissimulées parmi des mesures valables, et de dire aux députés qu'il leur faut adopter le tout. Cela me rappelle mon enfance, alors qu'on nous servait l'huile de foie de morue dans du jus d'orange pour en camoufler le goût. Il emballe tout dans un bill ayant le format de l'annuaire du téléphone d'Ottawa, ce qui nous oblige à voter contre certaines mesures utiles parce qu'elles y sont renfermées.

Pendant la dernière campagne électorale, on a brandi de nombreux slogans, qui faisaient état de la démocratie de participation et de la société juste.

Une voix: Juste pour les libéraux!

M. Peddle: Évidemment, pour leur propre parti. La majorité des Canadiens ont leurs représentants de ce côté-ci de la Chambre. Que dire des Canadiens dont les représentants sont tous prêts à siéger ici tout l'été, si nécessaire, pour faire entendre raison au gouvernement à l'égard de cet insidieux article 75c! Je voudrais bien qu'on réponde à cette question-ci: Où est passée la démocratie de participation? Les Canadiens ont pu la pratiquer seulement en élisant 264 députés au Parlement. Telle est leur participation. Ils ne participent pas en payant \$50 pour assister à un banquet politique. Cette participation est limitée à ceux qui ont \$50 à dépenser. La seule façon dont les Canadiens peuvent participer à notre démocratie, c'est en envoyant leurs représentants dûment élus au Parlement, car, je le répète, la majorité des gens ont leurs représentants de ce côté-ci de la Chambre et ils s'opposent très vivement à l'adoption de l'article 75c.

Lorsqu'un gouvernement détient une majorité écrasante, il est assez naturel, je suppose, de s'attendre qu'il prenne le goût du pouvoir.

Plus on en a, plus on désire en avoir. Toutefois, de temps à autre, un gouvernement de ce genre a besoin qu'on lui rappelle que l'opposition a un rôle à jouer. Notre régime a évolué depuis un siècle en retranchant un peu de ceci et en ajoutant un peu de cela. C'est ainsi que nous en sommes arrivés à notre régime parlementaire actuel. Maintenant, les ministériels veulent y porter la hache et retrancher presque tous les droits conférés à l'opposition en vue de réduire notre situation à celle de végétaux, de végétaux qui se redressent de temps à autre, quand il le faut, puis retombent, inertes. Ce n'est pas le genre de rôle que j'envisageais lorsque je me suis porté candidat aux élections, et ce n'est pas le rôle que je vais tolérer dans ce Parlement en dépit de l'article 75c. Certains députés l'ont signalé, si le gouvernement insiste pour faire adopter cet article, nous allons trouver un moyen de le circonvvenir et il serait bien avisé de ne pas l'oublier.

Nous savons que l'opposition a un rôle à jouer. Il y a quelques jours, un député du NPD a signalé à la Chambre qu'il n'y avait pas quorum. Permettez-moi à mon tour de signaler que depuis les députés sont nombreux à la Chambre. L'opposition fait ce qu'elle peut pour ranimer le Parlement.

Mon temps de parole est presque expiré, mais puisque nous observons le Règlement à la lettre, je parlerai probablement jusqu'à la fin. Je dirai aujourd'hui au gouvernement, comme un autre député l'a déjà fait, qu'il est lent à s'en remettre. Quelqu'un a-t-il pris au sérieux le premier ministre, il y a quelques jours, quand il a dit que 80 p. 100 des questions de l'opposition étaient hypocrites? Cela voudrait dire que 80 p. 100 des députés de l'opposition sont des hypocrites qui se livrent à une obstruction stupide, idiote et hypocrite. Le premier ministre ne tenait plus le coup, alors il est parti pour l'Ouest.

Une voix: Il va l'attraper là-bas.

• (9.20 p.m.)

M. Peddle: J'ai l'impression qu'on lui fera de l'obstruction là-bas. Nous étudions maintenant l'article 75c et je ne puis trop souligner la déclaration de mon ami du NPD que je répète. Que le gouvernement jette du lest à propos de cet article. Ils n'aimeront peut-être pas cela, mais en ce faisant les ministériels auront peut-être beaucoup plus l'air d'hommes d'État qu'ils ne l'ont eu jusqu'ici depuis l'ouverture de la session. Qu'ils retirent cette règle et présentent une mesure sensée, sage et acceptable. J'aimerais presque oser parler au nom du chef de l'opposition (M. Stanfield), et c'est tout une chance à prendre, pour dire que l'opposition n'aura vraiment pas d'opposition de ce côté-ci de la Chambre.